

La mémoire longue d'un métissage : la « métisse » ou la race ovine mérinos d'Arles

Patrick FABRE

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône,
Maison des Agriculteurs,
22 avenue Henri Pontier, F-13626 Aix-en-Provence cedex 1 (France)
p.fabre@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Guillaume LEBAUDY

Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative,
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme,
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647,
F-13094 Aix-en-Provence cedex 2 (France)
tell.g@wanadoo.fr

Fabre P. & Lebaudy G. 2004. – La mémoire longue d'un métissage : la « métisse » ou la race ovine mérinos d'Arles. *Anthropozoologica* 39 (1) : 107-122.

RÉSUMÉ

La brebis mérinos d'Arles fêtait en 2002 ses deux cents ans. C'est en effet en 1802, en Crau (Bouches-du-Rhône), qu'il fut procédé aux premiers croisements entre brebis de race locale et béliers mérinos d'origine espagnole. Nous examinons dans cet article l'inscription sociale et culturelle du processus de création et de façonnement de cette race — et ses développements contemporains — dans le contexte de l'élevage bas-provençal. Bête à laine de grande réputation, la mérinos d'Arles aurait dû logiquement disparaître dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en raison des croisements imposés par l'effondrement du marché lainier et la nouvelle orientation de l'élevage ovin vers la production de viande. Mais les éleveurs provençaux, dans leur volonté de conserver un animal apte à la pratique de la transhumance, ont préféré — par sélection — l'adapter au nouveau contexte économique. Aujourd'hui l'évolution de la race suit les critères techniques de sélection précis dictés par l'UPRA (Union de promotion de la race) Mérinos d'Arles, mais elle doit aussi beaucoup aux choix individuels (notamment selon des critères esthétiques) de certains éleveurs.

Alors que de bête à laine, la mérinos d'Arles est devenu une bête à viande, tous les éleveurs et les bergers font de leurs animaux, de leurs troupeaux, un motif de fierté dans lequel ils peuvent se reconnaître : un emblème reconnu

MOTS CLÉS

Race ovine mérinos d'Arles,
métissage,
transhumance,
Crau,
éleveurs,
identité,
produits.

particulièrement pour sa rusticité et, bien qu'elle soit aujourd'hui un sous-produit, sa laine. Aujourd'hui, trois postures professionnelles se côtoient où chaque type d'éleveurs tente d'imposer sa définition de la race mérinos d'Arles, du « vrai mérinos d'Arles » — la « métisse » — jusqu'au mérinos à haut rendement boucher. Un débat dans lequel s'affirme de plus en plus la reconnaissance de la race mérinos d'Arles en tant que productrice d'espaces : une vocation pour demain ?

ABSTRACT

A story of crossbreeding: the "métisse" or the Merino sheep of Arles.

The Merino sheep of Arles celebrated 200 years of existence in 2002. In 1802 in the Crau region (Bouches-du-Rhône) the first crossbreeding occurred between local ewes and Merino rams from Spain. In this article we examine the social and cultural situation of the creation and development of this breed, including contemporary developments, in the context of sheep breeding in lower Provence. A sheep which produces high-quality wool, the Merino of Arles should have died out in the second half of the 19th century on account of the crossbreeding imposed by the collapse of the wool market and the new tendency of sheep breeding towards meat production. But the Provençal breeders wished to preserve an animal adapted to the practice of transhumance and so have preferred, through selection, to adapt the breed to the new economic context. Today the development of the breed follows the exact technical criteria of selection prescribed by the UPRA Merinos of Arles (Union for the promotion of the breed), but it also owes much to the individual choices (especially aesthetic criteria) of certain breeders. Although the originally wool-producing Merinos of Arles became meat-producing animals, their breeders and shepherds retain great pride in their sheep, known especially for their rusticity and for their wool, although this is today only a by-product. Today there are three professional positions in which each type of breeder attempts to impose his own definition of the Merino of Arles from the "true Merino of Arles" — the crossbreed — to those for high meat production. It has become a debate in which this breed is recognized more and more as a producer of spaces; could this become its role in the future?

KEY WORDS

Merino sheep of Arles,
crossbreeding,
transhumance,
Crau,
breeders,
identity,
products.

« Cherchez la vache » : c'est le conseil que donnait l'anthropologue Evans-Pritchard (1968) à ceux qui auraient voulu comprendre le comportement des Nuers... Pour saisir celui des éleveurs d'ovins en Basse-Provence (nous avons effectué notre enquête auprès d'une dizaine d'éleveurs transhumant, hivernant dans la région d'Arles), nous avons été tentés de chercher la brebis..., plus

précisément la mérinos d'Arles. En effet, comme l'a noté Jean-Claude Duclos (1991), pour ces éleveurs, cet animal est « au centre de tout ». Il est objet de « passion » aux motivations zootechniques et affectives, il est aussi à l'articulation entre un métier, des attaches territoriales et une pratique — la transhumance — à forte résonance identitaire (Fig. 1).



Fig. 1. – Grands sites d'estivage des troupeaux transhumants provençaux.

Nous avons cherché à savoir ce qui — aux yeux des éleveurs — fonde leur attachement pour cet animal, cette race ovine emblématique de la grande transhumance provençale et alpine, dont on a

fêté cette année en 2002 le bicentenaire de la création : les premiers croisements entre brebis de race locale arlésienne et des béliers mérinos d'origine espagnole eurent lieu en 1802 en Crau, à

l'initiative de quelques particuliers, propriétaires de troupeaux. Par ailleurs, nous nous sommes aussi interrogés sur l'appellation de « métisse » — c'est, en effet, ainsi que de nombreux éleveurs désignent encore la brebis mérinos d'Arles — ; nous verrons qu'aujourd'hui les deux appellations s'appuient finalement sur des représentations assez dissemblables et que la question de l'avenir de la race suscite de nombreux débats.

Dans son façonnement par l'action de l'homme — dans un laps de temps relativement court : deux siècles —, la race mérinos d'Arles a fait l'objet d'un souci zootechnique¹ exemplaire. L'histoire de son développement est avant tout celle de la recherche d'une meilleure adaptation de cette race ovine aux besoins d'un groupe d'éleveurs soucieux d'assurer des débouchés au produit de leur travail, fut-ce au prix de changements de cap importants.

DU MÉTISSAGE... À LA SAUVEGARDE DE LA RACE MÉRINOS D'ARLES

La race ovine mérinos d'Arles — dont on estime aujourd'hui l'effectif à 350 000 têtes (dont 250 000 brebis) localisées à 90 % en région Provence-Alpes-Côte d'Azur² (principalement dans la plaine de la Crau, où l'on compte 120 000 individus) — trouve ses origines dans le grand mouvement de « méridisation » du cheptel ovin français de la fin du XVIII^e siècle³. En Provence, les premiers croisements (ou métiassages⁴) débu-

tent voilà deux siècles, en particulier en Crau, et à l'initiative de propriétaires privés. C'est deux ans plus tard, en 1804, que se crée en Arles une bergerie impériale (Blanc & Laurans 1964 ; Teyssier 2001) dont le rôle sera, sur le modèle de celle de Rambouillet, de diffuser la race mérinos en la croisant aux brebis de la race locale, c'est-à-dire de « race arlésienne ou race de Crau » (Menault 1898), qui sera ainsi progressivement absorbée. Ces croisements répondaient alors à une motivation d'amélioration de la qualité de la laine produite par les brebis de race arlésienne, une laine qui se vendait mal hors le marché régional et qui n'intéressait pas les gros manufacturiers du nord de la France.

Le métiassage des troupeaux bas-provençaux s'accomplit en une soixantaine d'années. Son achèvement correspond malheureusement à la période de l'effondrement des cours mondiaux de la laine. La vocation de la mérinos d'Arles doit alors changer : de « bête à laine », comme on appelait alors les ovins (Fig. 2), elle se mue en productrice de viande. À cette époque, partout en France, « la mode n'est plus au mérinos⁵ » (*Association des Anciens Élèves de la Bergerie Nationale* 1986) : « Les conditions économiques ayant changé, les éleveurs voyant qu'ils avaient plus d'intérêt à produire de la viande que de la laine, se sont lancés dans des croisements ; beaucoup ont abandonné les mérinos qui avaient fait la fortune de leurs pères, les croyant sans profit pour eux, ils les ont remplacés par les races anglaises dont le développement est plus rapide et la chair plus abondante. » (Menault 1898).

1. Pour reprendre l'expression de J.-P. Digard (1994).

2. La mérinos d'Arles est également présente dans les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, la Corse et les Pyrénées-Orientales.

3. Mouvement qui vit (notamment sous l'impulsion des écrits de Daubenton) la France importer d'Espagne des centaines de moutons de race mérinos et se constituer en une trentaine d'années (des années 80 du XVIII^e siècle aux années 10 du siècle suivant) un cheptel de 200 000 mérinos pure race et de 2 millions de métisses (Blanc & Laurans 1964). De cette « méridisation » du cheptel ovin français ont résulté de nouvelles races, dont certaines sont encore élevées de nos jours : mérinos de Rambouillet (un seul troupeau conduit en race pure qui compte 120 à 130 animaux), mérinos précoce, Île-de-France, Est à laine mérinos, mérinos d'Arles.

4. À ses débuts et pendant environ cinquante ans (jusqu'aux années 1850-60), cette initiative s'est trouvée en bute à de nombreuses réticences. Les éleveurs locaux doutaient fortement des qualités du mérinos espagnol ; ils redoutaient notamment qu'il ne s'acclimate pas au pays et qu'il ne supporte pas la transhumance. Notons que les mêmes arguments ont été avancés pour défendre la race mérinos d'Arles contre la tentation de nouveaux croisements.

5. Lettre de Monsieur Bella (1870), ancien directeur de l'École d'Agriculture de Grignon.



FIG. 2. – Laine mérinos d'Arles. Sa finesse et son élasticité en font aujourd'hui encore une laine d'exception, photo P. Fabre.

En Basse-Provence, en cette fin de XIX^e siècle, on assiste alors à un transfert de propriété des troupeaux d'ovins. Les gros propriétaires, touchés par la crise et l'augmentation des coûts de production, se retirent du jeu, et de nombreux troupeaux passent alors aux mains de nouveaux éleveurs : d'anciens bailes-bergers⁶ et d'anciens bergers. La taille des troupeaux diminuant, ces nouveaux éleveurs vont alors pouvoir tirer leur épingle du jeu, tout en sauvegardant la mérinos d'Arles.

LA MÉRINOS D'ARLES, UN ANIMAL MIROIR

Ces bailes et ces bergers — pour la plupart d'entre eux des « gavots », des bas-alpins venus exporter leur savoir-faire pastoral dans les plaines du pays provençal — vont résister davantage

qu'ailleurs à la tentation de nouveaux croisements. Désormais entre leurs mains, la mérinos d'Arles ne sera pas remplacée ; elle sera modifiée. Pour quelle raison les éleveurs font-ils ce choix à contre-courant ? En grande partie par attachement à la pratique de la transhumance. D'origine montagnarde, ils ne peuvent concevoir leur métier sans ce retour périodique vers la montagne. Nombre d'entre eux considèrent même le temps de l'hivernage comme un purgatoire, alors que la transhumance — qui les ramène chaque été vers les Alpes vers leurs attaches — est vécue comme une libération. « La transhumance, je ne serais pas bien si je ne la faisais pas ; ça fait partie de nous. » (E. Andreis, berger à Saint-Martin-de-Crau) (Fig. 3).

L'abandon de la mérinos et son remplacement par des races à viande, plus lourdes et moins rustiques, auraient vite sonné le glas de la pratique de la transhumance. Aussi, plutôt que d'effectuer

6. Homme de confiance des propriétaires, chargé de gouverner le troupeau (et de gérer une équipe de bergers recrutés à cet effet). En accord avec leur patron, les bailes possédaient souvent une partie du troupeau.

de nouveaux croisements⁷, les éleveurs vont donc s'évertuer à adapter — par processus de sélection — la mérinos d'Arles à sa nouvelle vocation de bête à viande, tout en lui conservant ses qualités de rusticité, notamment ses aptitudes de marcheuse. C'est donc durant cette période de crise et de bouleversement que va se cristalliser la passion des éleveurs bas-provençaux pour cette race. Car s'ils réussissent, en effet, — par cet effort de sélection, par leurs compétences pastorales — à changer la vocation de la mérinos d'Arles, ils parviennent aussi à conserver un mode d'élevage auxquels ils sont particulièrement attachés, mode qui inclut toujours un recours aux parcours pauvres de Basse-Provence — notamment aux collines et aux coussouls : les parcours steppiques de la Crau (Fig. 4) —, mais aussi à la pratique de la transhumance et de l'estivage en montagne, conditions indispensables à l'élevage de la mérinos d'Arles. Entre plaine et montagne, les bêtes sont donc toute l'année au pâturage. De l'avis de nombreux éleveurs, ceci aurait une incidence positive sur l'état du troupeau : « Certains, comme Jean Solda, pensent que c'est la vie en plein air et la transhumance qui confèrent à la laine ses qualités, et à l'animal sa santé. » (Duclos 1991).

En Crau, l'élevage du mérinos d'Arles offre aux éleveurs et aux bergers un référent identitaire articulé sur quatre points : un groupe professionnel, un territoire, une pratique, et un animal (Lebaudy 2000). À leurs yeux, la mérinos d'Arles surpasse en qualités toutes les autres races et représente un emblème pour la profession (Fig. 5). Elle les ancre dans un territoire très large, celui de la transhumance, qui s'étend de la Provence littorale jusqu'aux Alpes. Ainsi, si la race mérinos d'Arles a perduré jusqu'à nos jours, ce n'est peut-être pas tant en raison des qualités de sa viande (qui est bonne gustativement, mais qui ne correspond pas vraiment aux standards bouchers. La filière viande régionale reproche notamment à la race mérinos

d'Arles un déficit de conformation de ses agneaux), c'est plutôt parce que, pour les éleveurs, la mérinos d'Arles sert à se penser soi-même en tant qu'éleveur transhumant (Fig. 6). Son élevage donne lieu au façonnage d'un animal polyvalent en phase avec les aspirations identitaires de ses éleveurs : un animal miroir, réputé pour son endurance, sa frugalité et son aptitude à la mobilité. Toutes ces qualités lui permettent d'évoluer dans des milieux contrastés, de tirer parti tant des parcours de plaines que des pâturages alpins. Les éleveurs ne manquent jamais de souligner sa « rusticité » : « Nous, ici, la métisse, c'est la brebis la plus rustique, comparée aux autres races qu'il y a en Provence, c'est celle qui a le plus de sang. » (J. Fossati, ancien berger en Crau). Ces paroles nous montrent à quel point est étroite la relation qui unit le groupe humain des éleveurs (« nous »), son territoire (« ici ») et l'animal élevé (« la métisse »). Par ailleurs, si, dans le discours de ce berger, il y a association (et sans doute confusion) entre rusticité et sang, c'est pour mieux souligner la robustesse de la race mérinos d'Arles, capable de résister et de subsister là où d'autres races dépériraient. Cette réputation de robustesse, de brebis « tous terrains », est quasi-proverbiale ; dans son roman *L'Iris de Suse*, Giono (1970) prête ces mots à un berger transhumant : « [...] nous n'avons que des mérinos, ils sont forts comme des Turcs. » Pour les éleveurs, la mérinos d'Arles est la race emblème de la grande transhumance, qui ne fonctionne que sur une complémentarité d'espaces et incarne donc ce balancement entre plaine et montagne qui leur permet d'entretenir une identité à double ancrage : à la fois provençale et alpine.

MÉRINOS D'ARLES OU MÉTISSE ?

Faut-il voir là, dans ce double ancrage, une des raisons pour lesquelles les bergers et les éleveurs continuèrent, et continuent aujourd'hui encore, à

7. Sélection aidant (basée notamment sur des critères de format et d'aptitudes laitières des brebis), la race va se fixer, puis s'améliorer à partir de 1921 grâce notamment à l'infusion sanguine du mérinos du Châtillonnais et par l'amélioration des conditions d'alimentation et d'hygiène vétérinaire.



FIG. 3. – E. Andreis, gardiennage en alpage, vallée de l'Ubaye. Troupeau Cauvin/Valérian, photo P. Fabre.



FIG. 4. – J.-P. Ricard, gardiennage sur le coussoul de l'Opéra, Saint-Martin-de-Crau. Troupeau M. Lemercier, photo P. Fabre.



FIG. 5. – Tête de bélier mérinos d'Arles peinte sur la bétailière de M. Lemerrier, éleveuse à Saint-Martin-de-Crau , photo G. Lebaudy.



FIG. 6. – Tête de bélier mérinos d'Arles ornant le porte-clés d'Émile Masse, éleveur à Istres, photo G. Lebaudy.

utiliser le terme de « métisse » — terme qui fait écho à l'intervention zootechnique initiale — pour désigner la mérinos d'Arles ? Notons, de plus, que cette appellation fut imposée au moment de la création du Syndicat des éleveurs du mérinos d'Arles, en 1921. Un ouvrage paraît trois ans plus tard qui, ne serait-ce que par son titre : *Le mérinos d'Arles* (Amalbert & Orange 1924), tente d'officialiser la nouvelle appellation. Les auteurs — Amalbert, un ingénieur agricole, et Orange, le président du Syndicat des éleveurs — s'élèvent alors contre l'appellation de « métisse » qui, écrivaient-ils, est « fausse aujourd'hui, puisque les animaux actuels ont des caractères parfaitement fixés et qu'on les fait se reproduire entre eux directement. » Pour cette raison, ils préconisent fortement l'appellation « mérinos d'Arles » qu'ils font adopter par le Syndicat, notamment car le pays d'Arles, qui « a été réputé de tout temps pour la production de ses troupeaux », est « le berceau de la race », que la commune d'Arles « entretient la majeure partie de l'effectif » et qu'elle est « le centre de réunion pour les éleveurs et les bergers de toute la région » (*ibid.*)⁸. Notons, par ailleurs, que les éleveurs font une nette distinction, dans la race mérinos d'Arles, entre « bêtes de Crau et bêtes de Camargue » (A. Eychenne, éleveur à Arles). Aujourd'hui, ce vocable « métisse », s'il est encore souvent employé, ne désigne plus la race tout entière, mais seulement une partie du cheptel mérinos d'Arles, détenue par des éleveurs qui revendiquent fortement leur attachement à la pratique de la transhumance, conduisent leur troupeau en race pure⁹ et façonnent leurs bêtes de manière à ce qu'elles soient « de bonnes marcheuses, et des montagnardes » (P. Benoit, éleveur à Lédénon, Gard).

La logique de sélection de ces éleveurs relève davantage de critères esthétiques que de critères technico-économiques : plutôt qu'un « bon relevé de carcasse », ces éleveurs passionnés par la « métisse » préféreront avoir un troupeau « bien régulier au coup d'œil », des « bêtes toutes au pinceau », « bien tapées » (avec une toison abondante) et de beaux floucacs (ces mâles castrés — il y a aussi des femelles —, des animaux très familiers, que l'on a élevés au biberon, auxquels on donne un nom, et qui ont un statut spécial au sein du troupeau). Depuis plus d'un siècle, s'est ouvert un débat à propos de la sélection des béliers avec ou sans cornes (Fabre 1997). Alors que certains éleveurs garderont volontiers des motis (béliers sans corne) répondant aux critères de sélection génétique de l'UPRA¹⁰, d'autres ne sélectionneront en tant que reproducteurs que des banards¹¹, axant leur choix sur l'esthétique de l'animal. Sur le sujet, certains éleveurs sont très pointilleux : « Je ne sélectionne que des béliers banards ; pour moi, un mérinos sans corne, ce n'est pas du mérinos [...] » (M. Lemerrier, éleveuse à Saint-Martin-de-Crau). « Les béliers, je les aime bien banés. À une époque, je les gardais un peu serrés [N.D.A. : les cornes] et maintenant j'aime mieux quand elles sont un peu larguées, ça évite que ça s'échauffe de trop. Normalement le "métisse", il a la bane plate, plate comme les chèvres ! » (P. Benoit, éleveur à Lédénon, Gard) (Fig. 7).

Quoiqu'il en soit, chacun de ces éleveurs veillera à « avoir une belle marque », en « maintenant sa race » (P. Benoit, éleveur à Lédénon, Gard), c'est-à-dire en effectuant peu de croisements avec d'autres troupeaux. Un souci qu'illustre bien ce proverbe que nous a rapporté un éleveur : « Je pré-

8. Ce qui était vrai dans les années 20, et qui ne l'est plus aujourd'hui, notamment à cause de la disparition des foires ovines arlésiennes et du désintérêt de la ville pour l'élevage ovin au profit de l'élevage taurin et de ses retombées identitaires et touristiques. La ville de Saint-Martin-de-Crau tient désormais le rôle de ville capitale de l'élevage régional avec sa foire ovine de la Saint Valentin qui rassemble éleveurs et bergers venant de tout le sud-est de la France. C'est aussi à Saint-Martin-de-Crau qu'est installé, depuis 2002, le siège du Syndicat des éleveurs du Mérinos d'Arles.

9. En n'utilisant que des béliers de souche mérinos d'Arles.

10. UPRA : Union pour la promotion de la race. L'UPRA mérinos d'Arles a été agréée en 1978 par le ministère de l'Agriculture.

11. Banard : de bane, en provençal, la corne.



FIG. 7. – Béliér « métisse », troupeau P. Benoit, éleveur à Lédénon, Gard, photo P. Fabre.



FIG. 8. – Brebis « métisses » labellisées « mérinos d'Arles antique », troupeau A. Eychenne, éleveur à Arles, photo P. Fabre.

fère voir un homme qui couche avec ma femme qu'un bélier qui couche dans ma bergerie. » C'est dire...

LA « MÉTISSE », UN ANIMAL « EN VOIE DE DISPARITION » ?

D'un terme générique servant à désigner une race dans sa globalité, on a ainsi glissé — au fil de l'évolution de la conformation de l'animal, désormais plus grand et plus lourd, transhumant, d'ailleurs, en camion et non plus à pied depuis la région d'Arles : conçu pour avoir de meilleurs résultats économiques — vers un emploi particulier qui ne concerne plus qu'une partie du cheptel mérinos d'Arles : « Des métisses, il y en a plus guère, quelques troupeaux seulement. » (P. Benoit, éleveur à Lédénon, Gard). Pour les éleveurs, en particulier pour ceux qui s'efforcent d'élever ce type de bêtes, la « vraie métisse » est effectivement de race mérinos d'Arles, cependant l'inverse n'est pas forcément vrai : « Moi, j'ai des mérinos d'Arles, mais c'est pas des métisses. Par contre, quelqu'un qui a des métisses peut dire "moi, j'ai du mérinos d'Arles". La métisse, c'est la petite brebis noire, pas la laine de couleur noire, mais qui a l'aspect plus noir, et puis elle est plus couverte que les autres et la laine est plus fine » (J. Bruna, éleveur à Salon-de-Provence). Ainsi, l'emploi du mot métisse semble désigner une certaine qualité de laine, mais il fait aussi référence à une conformation particulière de l'animal, à son poids, à sa taille : « Des petites bêtes de 35-40 kilos, c'est la vraie mérinos de la Crau »

(A. Chemin, ancien éleveur à Saint-Martin-de-Crau). Autrement dit, une race dans la race, que certains éleveurs passionnés défendent et préservent de tout croisement qui pourrait en modifier les caractéristiques, car ils ont le sentiment qu'« elle est en voie de disparition » (A. Eychenne, éleveur à Arles).

Cette opinion s'est peut-être trouvée renforcée par le lancement, voilà trois ans, du label « Mérinos d'Arles Antique », créé à l'initiative d'un couvreur et d'un expert lainier provençaux. Ce label — où le terme « antique » induit une ambiguïté sur les origines de la race dont on pourrait comprendre qu'elle fut contemporaine de l'Arles antique — se fonde sur « une démarche de retour aux sources ¹² » qui a débouché sur la sélection d'un cheptel de 20 000 bêtes, appartenant à un « club très fermé d'éleveurs » perçus comme « la mémoire du mérinos d'Arles », c'est-à-dire « ceux qui ont eu la sagesse de conserver à leur troupeau un mode de conduite identique à celui de leurs ancêtres » (P. Brun, fabricant lainier ¹³) (Fig. 8). Ce label correspond aussi à la volonté de retrouver une finesse de laine qui se serait perdue, depuis les années 60, au fil des croisements qui permirent aux éleveurs de mérinos d'augmenter le format de l'animal pour en tirer un meilleur bénéfice.

On comprend ainsi que si l'animal est bien fondé — le mérinos d'Arles répond à des standards assez stricts¹⁴ inscrits au *flock-book* créé en 1946 —, il est néanmoins toujours objet de débats et de discours (autour de son nom même) qui indiquent des conceptions du métier très différentes quant à ses résultats et ses motivations. Aujourd'hui, dans le paysage de l'élevage trans-

12. Cf. « À la recherche du Mérinos d'Arles Antique », plaquette du couvreur BVT distribuée le jour du lancement du label en 2001 (lors d'un grand repas réunissant de nombreux bergers, éleveurs, techniciens ovins, dans un mas de Camargue).

13. Discours de P. Brun, lors du lancement du label « Mérinos d'Arles Antique ».

14. *Flock-Book* (1946), article 9. Standard : Pour être inscrits, les animaux doivent présenter le type de la race qui est défini par les caractères spécifiques suivants : Tête large, munie chez le mâle de grandes cornes enroulées en spirales, moyennement développées et de section triangulaire. Front large, face courte. Nez gros, chanfrein très légèrement busqué, avec la peau plissée chez le mâle [...] Gigots aussi développés que possible. Membres vigoureux, gros, assez hauts, aplombs réguliers. Peau souple, toison fermée, tête coiffée chez les bons sujets (un peu au-dessus des yeux, sans lunettes), elle descend jusqu'aux onglons et enveloppe les testicules ou une partie des mamelles. Toison blanche, mèches très tassées, carrées. Brin ondulé, souple, fin, nerveux (minimum 110), aussi long que possible.

humant bas-provençal, on trouve donc plusieurs profils d'éleveurs pour une seule et même race, produisant des bêtes significativement différentes à leurs yeux, et induisant des postures professionnelles différentes.

PRODUIRE DES AGNEAUX MÉRINOS PURS OU CROISÉS ?

Chaque éleveur produit différents types d'agneaux, selon une démarche personnelle, en fonction de l'idée qu'il se fait de ce qu'il doit produire, de sa conception du métier. Mais tous les éleveurs sont convaincus qu'ils produisent des agneaux de qualité. On peut ainsi aujourd'hui, en Crau, distinguer trois catégories d'éleveurs en interdépendance.

LA PRODUCTION DE FEMELLES DE RENOUVELLEMENT

Une bonne partie d'entre eux (environ 30 % des éleveurs cravencs¹⁵) axe leur élevage vers la production de femelles de renouvellement. Ils ne conçoivent pas l'élevage de mérinos d'Arles autrement qu'à travers la production d'agneaux mâles pour la boucherie et de femelles pour l'élevage. Le troupeau est conduit intégralement en « race pure », qu'il soit en sélection dans le cadre de l'UPRA ou non. Ce sont les défenseurs de la « métisse », et c'est parmi eux que se trouvent ceux qui peuvent prétendre au label « Mérinos d'Arles Antique ». Ils conservent la quasi-totalité des femelles de leur élevage pour la vente en tant que reproductrices (à l'âge de six mois : agnelles, ou d'un an : anouges) ou pour le renouvellement de leur propre cheptel. Les agneaux mâles (généralement des « coureurs »¹⁶) (Fig. 9) sont fréquemment valorisés sur des circuits courts (particulièrement auprès de la population d'origine maghrébine installée en Basse-Provence) au gré des opportunités, leur valorisation par le biais des signes offi-

ciels de qualité posant des problèmes du fait de leur déficit de conformation bouchère. Ces éleveurs conçoivent l'agneau de qualité comme un agneau de race pure, qui a pour eux des propriétés organoleptiques supérieures à un agneau croisé : « La viande de ces agneaux est plus fine que les croisés qui ont la viande légèrement filandreuse. Alors que les agneaux "métis" ont la viande fine et du goût ! Ils ne sont pas forts ! C'est la qualité, la race de la bête [...], et ça se voit sur l'agneau aussi, la viande est fine ! » (A. Eychenne, éleveur à Arles). Ils produisent également des tardons, agneaux nés au printemps et essentiellement élevés à l'herbe des pâturages d'estive. Pour eux, c'est une grande fierté que de « descendre de beaux tardons » des alpages. En tant qu'éleveurs herbassiers, ils achètent des places d'herbage, de la plaine à la montagne, pratiquent le gardiennage en alpage, mais également sur coussoul¹⁷ ou en colline. Ce statut suppose que l'on pratique son métier avec conviction et passion, et les herbassiers se disent et se vivent, d'ailleurs, « plus bergers qu'éleveurs ». Ils tiennent à élever de la « métisse », et ont à longueur d'année une relation plus proche à l'animal : une démarche domesticatoire particulière — le gardage constant — impliquant une conduite plus fine du troupeau. Leur conception du métier se rapproche de celle des éleveurs de Crau (et de Camargue) qui pratiquaient la transhumance à pied (jusque dans les années 50). Cette posture professionnelle les encourage, d'ailleurs, à conserver les animaux emblématiques référant à cette période (que certains d'entre eux perçoivent aujourd'hui comme celle d'un idéal pastoral « traditionnel ») : brebis « métisses », ânes de Provence, chiens de Crau et chèvres du Rove.

LA PRODUCTION D'AGNEAUX DE QUALITÉ BOUCHÈRE

Une petite partie des éleveurs (environ 15 % des éleveurs de Crau) s'est spécialisée dans la produc-

15. Élevages hivernants dans la plaine de Crau.

16. L'agneau « coureur » est élevé au lait maternel et à l'herbe, et vendu entre 4 et 6 mois.

17. Crau sèche, du latin *cursorum* : parcours.



FIG. 9. – Agneaux « coureurs » mérinos d'Arles. Troupeau F. Proust, éleveur à Salon-de-Provence, photo P. Fabre.

tion d'agneaux de qualité dite bouchère (engraisés en bergerie, et vendus à 14-16 kg de poids de carcasse). Il s'agit alors de pratiquer un croisement intégral des femelles du troupeau avec des béliers de race à viande (aujourd'hui essentiellement de race Île-de-France). Ces éleveurs sont pour la plupart insérés dans les démarches de signe officiel de qualité menées par la filière organisée. Ils achètent dès lors leurs femelles de renouvellement (de race mérinos d'Arles) à la première catégorie d'éleveurs, des contrats officiels d'achats/ventes liant parfois les deux éleveurs entre eux. Ces éleveurs privilégient la voie de l'économie, axé sur la rentabilité du troupeau. L'engraissement est conduit avec soin, car la croissance des agneaux doit être optimale. Leur objectif est d'avoir un « bon relevé de carcasse » au retour de l'abattoir. Ce sont des éleveurs qui maîtrisent généralement une grande partie de leur structure foncière et réalisent peu d'achats

d'herbe. Ils ont en outre d'autres ateliers de production (foin de Crau, céréales...), placent leurs bêtes en montagne (en les confiant en garde à d'autres éleveurs) et utilisent au maximum les clôtures pour la conduite des bêtes au pâturage. Contrairement aux herbassiers (en schématisant), ils ne gardent pas et sont « plus éleveurs que bergers ».

QUALITÉ BOUCHÈRE DES AGNEAUX ET CONDUITE EN RACE PURE

Enfin, la plupart des éleveurs choisissent aujourd'hui une voie médiane : ils pratiquent le croisement industriel sur une partie de leur cheptel, visant ainsi la qualité bouchère des agneaux, et la conduite en race pure sur une autre. Ces éleveurs veulent garder la maîtrise de leur troupeau : ils produisent leur propre renouvellement, quitte à devoir réaliser plusieurs lots de lutte¹⁸, ce qui représente un travail fastidieux. Il leur tient à

18. Lutte : période de reproduction.



FIG. 10. – Valorisation par le pâturage des pelouses d'altitude des alpages. Parc naturel régional du Queyras, photo P. Fabre.

cœur de produire leurs propres agnelles de renouvellement, car selon eux : « On n'est pas éleveur si on n'élève pas ses femelles. » (P. Bonnet, éleveur à Saint-Martin-de-Crau).

Il est évident qu'entre ces trois conceptions du métier s'est engagé un débat où chacun essaie d'imposer sa définition de la race mérinos d'Arles, depuis la « vraie mérinos d'Arles » — c'est-à-dire la « métisse » — jusqu'au mérinos à haut rendement boucher (obtenu par le biais de croisements).

PRODUCTEURS DE VIANDE OU PRODUCTEURS D'ESPACES ?

Après avoir été une « bête à laine » remarquable, la mérinos d'Arles est devenue une honnête « productrice de viande », et voici que, depuis une dizaine d'années, cet animal a été également promu « producteur d'espaces » (Fabre & Boutin 2002). Dans la Crau, les coussouls ont été façonnés au fil du temps, depuis le Néolithique, par les pratiques pastorales des éleveurs. La Crau sèche

est aujourd'hui la dernière steppe d'Europe occidentale. Ailleurs, des collines de Basse-Provence aux pelouses d'altitude de la montagne alpine (Fig. 10), la conduite savamment raisonnée du troupeau contribue à l'enrichissement de la diversité biologique et à la prévention de l'érosion, de l'avalanche ou de l'embroussaillage. En contrepartie de ces services rendus, les éleveurs perçoivent différentes aides, dans le cadre des opérations locales agri-environnementales (OLAE) et des contrats d'agriculture durable (CAD), et bientôt au travers du réseau européen d'habitats naturels « Natura 2000 ». Une réserve naturelle des cous-souls de Crau¹⁹ a été également créée en octobre 2001, qui devrait être co-gérée par des institutions relevant de l'agriculture et de l'environnement, compte tenu du fait que l'élevage ovin multiséculaire et le biotope exceptionnel que la plaine héberge restent garants l'un de l'autre. La brebis mérinos d'Arles, dans le cadre de l'élevage transhumant de Crau, se retrouve ainsi l'acteur principal de la mise en place d'une sorte de « laboratoire » des politiques agri-environnementales nationales et européennes.

Le défi proposé aux éleveurs de mérinos d'Arles est alors de garder un équilibre entre production d'espaces (et les aides qui les accompagnent), qui incite globalement à valoriser le plus possible de parcours, et production de viande, qui encourage à optimiser les résultats zootechniques et la qualité des agneaux. Mais la production d'agneaux de qualité bouchère est-elle compatible avec la production d'espaces ? En poussant le raisonnement jusqu'au bout, certains éleveurs ne seront-ils pas tentés de ne plus mettre de béliers sur le troupeau, et ainsi ne plus produire d'agneaux, afin de ne jouer que la carte de la production d'espaces ? Cette orientation permettrait, en effet, de réduire au strict minimum les principales charges financières liées à la conduite des élevages (emploi de main d'œuvre salariée pour l'agnelage, achats de fourrages et de concentrés alimentaires, de produits vétérinaires...) tout en augmentant la taille des cheptels et en optimisant les aides liées à la

production d'espaces (augmentation des surfaces contractualisées, pose de clôtures...). Cette recherche d'un animal dont le rôle serait principalement la valorisation de parcours, de la plaine à la montagne, conduirait alors vers un animal encore plus rustique, au format plus réduit, sans doute plus proche de la métisse originelle que des critères actuels de sélection de l'UPRA Mérinos d'Arles.

DE NOUVEAUX CRITÈRES DE SÉLECTION, LIÉS À LA GÉNÉTIQUE SANITAIRE

Avec l'émergence, ces dix dernières années, des préoccupations sanitaires liées aux maladies à prions, un nouveau critère de sélection des races ovines françaises est apparu : la sélection d'animaux naturellement résistants génétiquement à la tremblante du mouton. Un vaste programme s'est ainsi mis en place au sein de la race mérinos d'Arles, visant à prévenir l'apparition de cette maladie. Un « génotypage » de l'ensemble des béliers a ainsi débuté durant l'année 2002, afin de sélectionner les béliers résistants et d'éliminer les plus sensibles. Ce nouveau critère de sélection, lié à la génétique sanitaire, s'ajoute ainsi aux critères esthétiques et de performances zootechniques. S'il est encore trop tôt pour en mesurer les conséquences dans les élevages, il apparaît devoir bouleverser les schémas décrits précédemment dans cet article. Comment vont réagir les éleveurs à ce programme (basé pour le moment sur le volontariat), et notamment ceux, nous l'avons vu, qui ont pour habitude de privilégier les critères esthétiques dans le choix de leurs animaux de reproduction ?

Avec l'exemple de cette race ovine « inventée » par métissage voilà deux siècles, on saisit à quel point l'animal domestique peut faire l'objet d'incessants débats au sein du groupe de ses éleveurs. Il est ainsi le résultat d'un processus de fondation continu, et son identité, si elle semble relativement stable, est pourtant sans cesse discutée et

19. La réserve naturelle de Crau couvre un large territoire de 7 410 hectares.

redéfinie. Ces débats, qui permettent aux éleveurs de se positionner au sein de leur groupe (de faire valoir différentes conceptions du métier), façonnent les représentations de l'animal et au final la race elle-même. Certains privilégieront plutôt le résultat économique (la carcasse), d'autres l'esthétique de l'animal. On notera avec intérêt l'initiative de certains professionnels provençaux de la laine qui vise à reconstituer la mérinos d'Arles « originelle » dans le but de « retrouver une laine mythique » (cf. note 10). N'est-ce pas là un récent avatar de ce mouvement de conservation des races domestiques en péril, « cause » dont Jean-Pierre Digard (1990 : 57) souligna « la grande popularité » auprès des médias et du public ? Il nous semble pourtant que la race mérinos d'Arles (250 000 individus dont 90 % en région Provence-Alpes-Côte d'Azur) est loin d'être en péril. Cette initiative n'est-elle pas plutôt finalement une tentative de création d'un animal qui n'a jamais existé ? Une brebis idéale dont la finesse de la laine serait adéquate aux critères définis par ces professionnels et à leurs espoirs de débouchés. Il n'y a sans doute pas bête plus contemporaine que cette mérinos d'Arles « antique »...

RÉFÉRENCES

- AMALBERT M. & ORANGE A. 1924. — *Le mérinos d'Arles*. F. Genre & Cie, Antibes.
- AMPHOUX DE BELLEVAL F.-J. 1847. — Considérations sur les bêtes ovines du département des Bouches-du-Rhône, in *Congrès scientifique de France*. Quatorzième session, tome 1. Librairie Derache, Paris : 359-371.
- ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE LA BERGERIE NATIONALE 1986. — *La Bergerie Nationale de Rambouillet. Histoire du mérinos et d'une école*. Association des Anciens Élèves de la Bergerie Nationale, Rambouillet.
- BLANC J. & LAURANS R. 1964. — Les débuts de la mérinisation. *Ethnozootecnie* 3 : 1-8.
- DAUBENTON L. J.-H. 1795 [1782]. — *Extrait de l'instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*. Imp. Didot Jeune, Paris.
- DIGARD J.-P. 1990. — *L'homme et les animaux domestiques*. Fayard, Paris.
- DIGARD J.-P. 1994. — Animaux hybrides et métis. La part réelle de l'idéal. *Ethnologie française* XXIV(4) : 45-55.
- DUCLOS J.-C. 1991. — Aires culturelles et pasteurs transhumants, in *DRAILLES-MUSÉE DAUPHINOIS* (éd.), *De Crau en Vercors*. Éd. A Die, Die : 19-42.
- DUCLOS J.-C. & MALLEN M. 1998. — Transhumance et biodiversité : du passé au présent. *Revue de géographie Alpine* 4 : 89-101.
- DUPONT E. 1926. — *La Laine de France. Vade-mecum du moutonnier et du lainier*. Syndicat des Producteurs de Laine, Reims : 78-85.
- EVANS-PRITCHARD E.E. 1968. — *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*. Gallimard, Paris.
- FABRE P. 1997. — *Hommes de la Crau, des coussouls aux alpages*. Cheminements, Les Angles.
- FABRE P. & BOUTIN J. 2002. — Troupeaux transhumants et gestion de l'écosystème pâturé de la Crau, in FABRE P., DUCLOS J.-C. & MOLÉNAT G. (éds), *Transhumance. Relique du passé ou pratique d'avenir ?* Maison de la Transhumance/Cheminements, Saint-Martin-de-Crau ; Le Coudray-Macouard : 177-196.
- GIONO J. 1970. — *L'Iris de Suse*. Gallimard, Paris.
- LEBAUDY G. 2000. — Dans les pas des bergers piémontais en Provence. Traces, parcours, appartenances. *Le Monde alpin et rhodanien* 1-3 : 151-174.
- LAURANS R. 1998. — *Évolution et protection des races animales domestiques. Homme, animal, société*. Volume I : *Biologie et animal*. Presses de l'Institut d'études politiques, Toulouse : 331-338.
- MENAULT É. 1898. — *Le berger*. Hachette, Paris.
- MOLÉNAT G., PRUD'HON M. & RECURT Y. 1994. — Les races transhumantes : caractéristiques zootechniques et aptitudes, in DUCLOS J.-C. & PITTE A. (éds), *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*. Glénat, Grenoble : 213-220.
- SELVA C. & MOLÉNAT G. 2002. — *Un système pastoral complexe peut-il déboucher sur une reconnaissance de ses produits ? Exemple de l'agneau des élevages transhumants de la Crau*. Mémoire de fins d'études. ENESAD, Dijon.
- TESSIER A. H. 1810. — *Instructions sur les bêtes à laine, et particulièrement sur la race des mérinos*. Imprimerie Impériale, Paris.
- TEYSSIER E. 2001. — La bergerie Impériale d'Arles et l'introduction des mérinos en Provence. *Provence historique* 204 : 193-212.
- UPRA MÉRINOS D'ARLES 1991. — *Race ovine rustique : le mérinos d'Arles*. UPRA Mérinos d'Arles, Salon-de-Provence.
- UPRA MÉRINOS D'ARLES 2000. — *La race mérinos d'Arles*. UPRA Mérinos d'Arles, Salon-de-Provence.

Soumis le 4 février 2003 ;
accepté le 29 septembre 2003.